UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

DELIBERATION n° 2020 - 56

portant avis sur le débat d'orientation budgétaire

Point inscrit à l'ordre du jour n° 01.00

Conseil d'administration du 09 juillet 2020

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L.712-3 et R.719-64.

Considérant le séminaire « Moyens » 2021 qui s'est tenu en distanciel le 03 juillet 2020.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration **émettent un avis favorable** aux orientations budgétaires 2021.

La restitution du séminaire « Moyens » 2021 est en pièce jointe.

Résultat du vote						
Vote	électronique					
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote :				27		
Nombre de voix	pour	23	contre	4	abstention(s)	0

Fait à Saint-Denis le **13 juillet 2020**

Le Président de l'Université de La Réunion

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION D.A.J.

Professeur Frédéric MIRANVILLE

Transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités le 16 JUIL. 2020

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Restitution du séminaire moyens 2021 et débat d'orientations budgétaires

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Restitution du Séminaire Moyens 2021

En distanciel, le 03 juillet 2020

Déroulé du séminaire

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

- 9h30 : ouverture par Monsieur le Président et Monsieur le Président du CAC
- 9h45 : présentation du programme des séances
- 10h : séance collective : indicateurs pour le dialogue de gestion 2020
    - Présentation du projet stratégique d'établissement
    - Présentation des indicateurs existants
    - Echanges et discussions
- 12h : fin de la séance collective
- *Pause déjeuner*
- 13h30 : ateliers de travail : 4 ateliers en parallèle
    - Atelier 1 : Formation et vie étudiante
        - *Animation : Madame la VPCA FVU*
    - Atelier 2 : Recherche et innovation
        - *Animation : Monsieur le Président du CAC*
    - Atelier 3 : Relations internationales et coopération régionale
        - *Animation : Madame la VP RI*
    - Atelier 4 : Pilotage et conditions de travail
        - *Animation : Monsieur le Chargé des affaires générales*
- 15h30 : fin des ateliers
- 16h : restitution des ateliers en séance collective
    - 16h : restitution de l'atelier 1 par Madame la VP FVU
    - 16h15 : restitution de l'atelier 2 par Monsieur le Président du CAC
    - 16h30 : restitution de l'atelier 3 par Madame la VP RI
    - 16h45 : restitution de l'atelier 3 par Monsieur le CAG
- 17h : Clôture par Monsieur le Président et Monsieur le Président du CAC

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Indicateurs et priorités budgétaires pour 2021

Synthèse des travaux

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Formation	Recherche	RI	Pilotage
Indicateurs			
7	7	6	5
Recommandations			
4	6	4	2
Priorités			
Campagne emploi			
4	2	2	1
Budget hors masse salariale			
5	4	2	4 et 2 recommandations

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Indicateurs

Formation, Recherche, RI et pilotage

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Formation

1. Taux d'encadrement pédagogique titulaire et non titulaire et ratio EC/E
2. Taux d'encadrement BIATSS :
   - Administratif
   - Soutien à la réussite et à la vie étudiante
   - Technique
3. Taux de couverture
   - Défini comme le ratio du potentiel horaire sur la charge horaire de l'offre de formation
   - Calculer en fonction du potentiel titulaire et non titulaire
   - Comparer avec le taux national si les données sont disponibles
4. Taux de réussite de chaque formation
5. Taux d'attractivité
6. Taux d'insertion professionnelle
7. Taux de rentabilité pour les formations continues et degré d'ouverture à la FTLV

Recommandations:

1. *Mesurer le taux de présence: le taux d'évaporation est important pour l'allocation des moyens ; idem pour décalage entre taux d'IA et taux d'Inscription pédagogique*
2. *Intégrer aussi une mesure de l'IP au niveau L*
3. *Mettre en place une prospective sur les effectifs et leur évolution sur le contrat*
4. *Revenir à du bilatéral par composante et maintenir la restitution en CDC plénier*

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Recherche

1. Effectifs étudiants (cycle M et D) + enseignants-chercheurs et chercheurs + non permanents
2. Volet RH : taux d'encadrement scientifique des unités, défini par le ratio PR et ass./MC et ass., en tenant compte des ETP scientifiques pour l'ensemble des tutelles. Pondération des ETP scientifiques par l'implication dans les responsabilités administratives, sur la base PCA-PRP. Taux d'encadrement BIATSS (administratif, recherche, soutien à la recherche)
3. Production scientifique en reprenant les rapports détaillées HCERES en CR + rapport IPERU
4. Coûts complets de l'activité des infrastructures de recherche des unités
5. Productivité des unités au regard du modèle d'allocation de moyens (simulations à produire)
6. Productivité des fédérations / articulations unités de recherche / fédérations
7. Productivité de la DRIVE (retombées directes pour l'établissement)

Recommandations:

1. *Réfléchir à 10 ans (2030) pour définir les moyens à octroyer servant une stratégie de recherche ambitieuse pour l'UR*
2. *Revoir le modèle d'allocation de moyens des unités en créant un GT en charge de produire des simulations avec changement des critères de pondération pour alimenter la réflexion en CR avant toute décision budgétaire*
3. *Ouvrir un débat sur le fonctionnement des fédérations et réfléchir à l'articulation unités de recherche/fédérations*
4. *Poursuivre la politique d'appui aux unités de recherche à la fois sur le volet de l'encadrement scientifique que sur le volet de l'encadrement BIATSS avec une attention particulière pour assumer les coûts fonctionnement des infrastructures de recherche*
5. *Ouvrir un débat sur les SHS et l'interdisciplinarité dans l'établissement à l'occasion des réflexions en cours (OSOI-MSH-OI)*
6. *Sécuriser durablement les ressources humaines de la DRIVE avec un renforcement rapide des emplois de titulaires*

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Relations internationales

1. Taux de dynamisme avec un rapport entre les % financements externes/total budget
2. Taux d'ouverture à l'international : effectif des étudiants internationaux dont mobilité encadrée/nombre de formations internationalisées / nombre d'accords / nombre de projets portés / réalisés en tenant compte de la diversité
3. Taux d'encadrement de la fonction de management en RI
4. Taux d'encadrement BIATSS
5. Taux d'encadrement pédagogique : retenir titulaire et non titulaire
6. Prise en compte du niveau de distinction de l'établissement : rang, classement, labels

Recommandations:

1. *Poursuivre le soutien à la politique de mobilité avec la mise en place du programme REUNION dans le cadre du label BEF en intégrant une réflexion sur le développement de la mobilité virtuelle en lien avec les autres programmes de mobilité*
2. *Renforcer le soutien à des consortia et réseaux internationaux pour la réponse à des AAP internationaux d'envergure (UE, PEA) dans les aspects de montage, suivi, équipements*
3. *Assurer un appui au montage, développement et à la promotion de formations internationalisées (en présentiel, mixte et en ligne) dans la NOF et aux LVE*
4. *Développer un réseau de référents RI au sein des unités de recherche*

Pilotage et conditions de travail

1. Taux des dépenses incompressibles avec un rapport entre les % dépenses incompressibles/total budget
2. Taux d'encadrement BIATSS titulaire et non titulaire :
   - Administratif
   - Soutien à la réussite et à la vie étudiante
   - Technique
   - Soutien à la recherche
   - Management des RI
3. Nombre de projets réalisés y compris les appels à projets, en tenant compte de la diversité (projets qui s'échelonnent sur plusieurs années)
4. Taux d'attractivité avec un rapport entre le nombre de public touché/nombre d'action
5. Nombre de partenariats (publics ou privés) en tenant compte de la diversité

Recommandations:

1. *Suivi des DT pour évaluer les besoins en RH là où il y a des lacunes*
2. *Maintenir le bilatéral pour le dialogue de gestion*

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Priorités budgétaires : campagne emploi et fonctionnement

Formation, Recherche, RI et pilotage

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Formation, vie étudiante et de campus

- **Priorités campagne emploi**
  - Soutenir les composantes qui proposent les L1 massifiées
  - Soutenir le déploiement des mineures bi ou pluridisciplinaires et des enseignements transversaux
  - Affecter des moyens au développement de la FTLV
  - Renforcer l'équipe en charge des enquêtes insertion professionnelle
  - Soutenir les évolutions règlementaires

- **Priorités Budgétaires**
  - Développer la communication sur les filières existantes à l'Université
  - Proposer/généraliser les évaluations diagnostiques en début de L1
  - Renforcer la formation des équipes pédagogiques (politique incitative)
  - Renforcer nos ressources documentaires électroniques
  - Accompagner les acteurs de la FTLV, développer leurs compétences

Priorités budgétaires : campagne emploi et fonctionnement

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Recherche

- **Priorités campagne emploi**
  - Pérenniser les emplois à la DRIVE en ouvrant des postes de titulaires, remplacer les départs et renforcer l'ensemble des services dans une perspective GPEC ambitieuse
  - Poursuivre l'appui aux unités de recherche en encadrement scientifique BIATSS en lien avec les infrastructures de recherche

- **Priorités Budgétaires**
  - Augmenter les moyens récurrents des unités de recherche
  - Augmenter les moyens récurrents à la valorisation économique de la recherche (brevets)
  - Sanctuariser les dépenses incompressibles des unités (loyers, jouvence des matériels, consommables de recherche…)
  - Accompagner davantage la recherche en SHS (articulation entre unités/OSOI/projet de MSH-OI à mieux définir) et promouvoir l'interdisciplinarité

Relations internationales

- **Priorités campagne emploi**
  - Poursuivre la politique de renforcement de l'équipe administrative RI à l'échelle de l'établissement (HCERES) et en direction du sud compte tenu des déménagements prévus de certaines filières
  - Renforcer l'appui administratif au niveau de la MDL pour la mise en place de l'arrêté licence (LVE) et soutien aux composantes (préparation aux certifications, gestion des UE RI, etc.)

- **Priorités Budgétaires**

  - Sanctuariser une enveloppe programme « REUNION» pour soutenir la mobilité OI à l'échelle de l'établissement (étudiants & personnels des services et composantes) et assurer la gestion du programme

  - Maintenir une politique d'accueil de qualité pour les néo-entrants en facilitant le logement des étudiants internationaux (CROUS)

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Pilotage et conditions de travail

- Priorités campagne emploi
  - Les équipes de la DSI, de la DAMAN, de la D2IP et de 2IN nécessiteront un renforcement de leurs effectifs pour prendre en compte les missions nouvelles résultant de la généralisation de l'hybridation d'une part et de l'élargissement du télétravail d'autre part

- Priorités Budgétaires
  - Sanctuariser les budgets nécessaires à la rénovation des bâtiments financés sur le fond de roulement et le budget DPTI pour le maintien à niveau de la maintenance générale
  - Lancer toutes les opérations à fort effet levier génératrices de ressources propres et celles relatives à la mise en accessibilité
  - Financer l'augmentation de la bande passante permettant de supporter la migration numérique
  - Finaliser les actions en cours en matière de handicap évitant les lourdes pénalités sur le budget
  - Poursuivre l'action sociale et le développement de la qualité de vie au travail (QVT)

- Recommandations :
  - Assurer une bonne transition vers le numérique en termes d'accompagnement de tous les personnels de l'université et de formation notamment
  - Développer l'image positive des campus par des actions relevant de la responsabilité sociétale et les actions en faveur des éco campus

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Débat d'orientations budgétaires

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Débat d'orientations budgétaires

Cadre règlementaire :

Le débat d'orientation budgétaire est prévu à l'article R719-64 du code de l'éducation, qui précise que :

« Le budget est élaboré sous l'autorité du Président ou du Directeur de l'établissement conformément aux priorités et aux orientations définies par le Conseil d'Administration, en cohérence avec les dispositions du contrat pluriannuel d'établissement. A cette fin, un débat a lieu au Conseil d'Administration sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels en cours et envisagés. »

Selon l'article R719-61, le budget est considéré en équilibre réel lorsque les quatre conditions suivantes sont remplies :

a. Le tableau présentant l'équilibre financier, le compte de résultat prévisionnel et l'état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale sont chacun votés en équilibre ;
b. Les recettes et les dépenses ainsi que les produits et les charges sont évalués de façon sincère et soutenable ;
c. Le montant des dépenses de personnel ne doit pas excéder, pour les établissements publics bénéficiant des responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire dans les conditions prévues à l'article L. 712-8, la dotation annuelle de masse salariale notifiée par l'Etat majorée des ressources propres d'exploitation de l'établissement ;
d. Les ressources du tableau présentant l'équilibre financier, hors recettes de l'emprunt, permettent de couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunts à échoir au cours de l'exercice.

Pour parvenir à l'équilibre réel, le conseil d'administration peut autoriser un prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement pour le financement d'opérations d'investissement.

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Débat d'orientations budgétaires

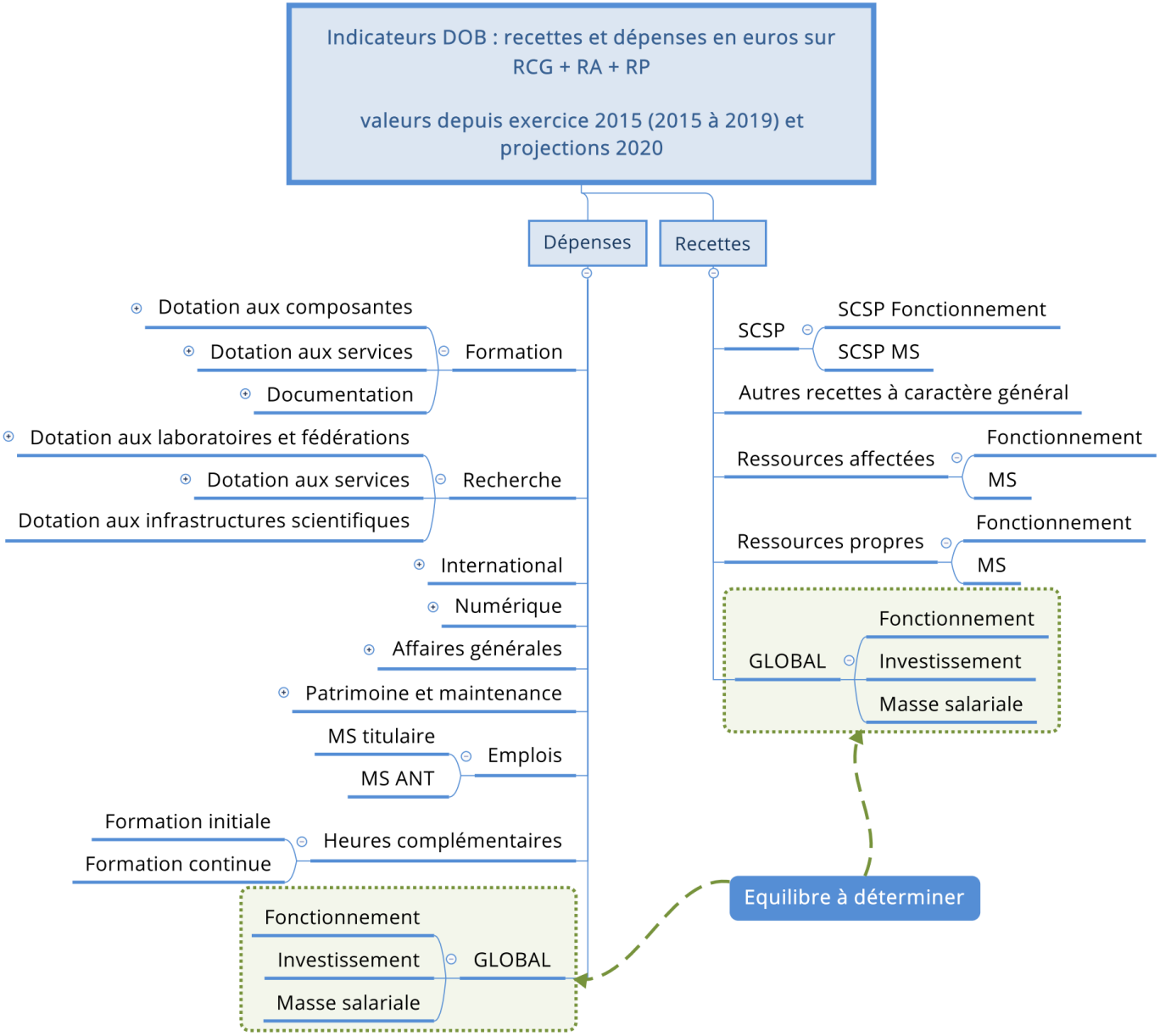

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Débat d'orientations budgétaires

M€	CQ2015-2019:RCG	2016 exécuté	2017 exécuté	2018 executé	2019 executé	2020 PROJ	2021 PROJ	Cible CQ2020-24
Formation *	3,1	2,6	3	3,53	2,7	2,7	3	3
Recherche	1,4	1,3	1,6	1,6	1,6	1,667	1,8	2,5
Internationalisation	0,15	0,12	0,15	0,25	0,235	0,285	0,3	0,5
Documentation	0,8	0,7	0,7	0,77	0,8	0,75	0,7	0,8
Missions support + immobilier	NC	7,3	8,5	7,9	8,5	8,055	8	7,3
Total etablissement (RCG)		**12,02**	**13,95**	**14,05**	**13,835**	**13,457**	**13,8**	**14,1**
** dont OSUR*								
RECETTES	**NC**	**11,84**	**12,271**	**12,619**	**12,204**	**11,67**	**11,358**	**14,5**
Différence de financement		-0,18	-1,679	-1,431	-1,631	-1,787	-2,442	0,4
PERSONNEL								
SCSP MS		83	87,89	89,94	91,737	94,277	95,58	95,6
Recettes propres et autres		3,7	4	5,65	6,66	6,72	6,51	6,5
Total		86,7	91,89	95,59	98,397	100,997	102,09	102,1
Dépenses de MS		76,3	87,433	89,947	91,7	94,367	95,794	102
Différence de financement		10,4	4,457	5,643	6,697	6,63	6,296	0,1
Equilibre global		10,22	2,778	4,212	5,066	4,843	3,854	0,5

Débat d'orientations budgétaires

1. Equilibre budgétaire, avec sécurisation de la masse salariale (GVT)
2. Maitrise de la masse salariale :
   a. *Campagne emploi 2021 avec une volumétrie d'environ 20 emplois d'enseignants et d'enseignants chercheurs et d'environ 5 emplois de personnels BIATSS scientifiques et techniques à effectif constant, sous réserve de soutenabilité budgétaire et de disponibilité des supports, <u>hors moyens nouveaux</u>*
   b. *Rehaussements d'emplois d'enseignants et d'enseignants-chercheurs, de même que des emplois BIATSS, sous réserve de soutenabilité budgétaire et de disponibilité des supports pour favoriser la progression de carrière des collègues*
   c. *Remplacement des départs en retraites par des emplois contractuels en transition afin de garantir la vacance des supports avant recrutement de titulaires*
   d. *Renouvellement des agents non titulaires à volumétrie constante, dont les agents en contrats PEC*
3. Maintien de l'effort en matière de maintenance des infrastructures, de mise en accessibilité et de sécurité
4. Plan pluriannuel pour le financement du SPSI par prélèvement du fond de roulement
5. Priorités issues du séminaire moyens 2021